

LE CHIFFRE

+7%

L'action Deutsche Bank a décollé vendredi avant la clôture de la Bourse de Francfort sur des informations affirmant que la première banque allemande paiera beaucoup moins que redouté (5,4 Mds\$ contre 14Mds\$) pour solder un litige aux Etats-Unis. Peu avant la clôture, le titre grimpait de 7,54%, après avoir perdu jusqu'à 8% plus tôt.

Tableau de bord

LES CHIFFRES DE LA CONSOMMATION (par rapport au mois précédent)

Consommation des ménages (08/2016)	+0.7%
Inflation (08/2016)	+0.3%
Energie	-1.6%
Alimentation	+0.2%
Produits manufacturés	+1.4%
Services	+0.1%
Indice des loyers (T2) En variation annuelle	125.25 0%

En août, les dépenses de consommation des ménages en biens ont rebondi (+0,7%), après quatre mois consécutifs de baisse, grâce au redressement des achats d'automobiles (+3,1%) et de produits pétroliers raffinés (+3,5%). Les achats d'équipement du logement grimpent (+0,9%

après -4,5% en juillet) tandis que les dépenses d'habillement restent stables (+0,1%). La consommation des produits alimentaires ne progresse pas : la baisse des achats de produits agricoles compense la hausse des achats de produits agroalimentaires, de produits laitiers et de tabac.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Salaires (A partir du 01/01/16)	Minimum horaire	
	brut	net
35h	1 466.62€	1 139.21€

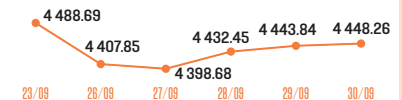
Chômage (08/2016, sans les DOM-TOM)	
Demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)	5 518 200
Variation sur le mois précédent	+1.4%
% de la population active (T2)	9.9%

Source : INSEE

ÉPARGNER

Livrets A/Bleu (net)	PEL (brut)	Euro/dollar
0.75%	1%	1.1238\$ (Cours le 30/09)

CAC 40 -0.9%



EMPRUNTER

Taux fixe pour emprunt immobilier	Taux minimum des crédits à la consommation sur un an	
Durée	15 ans	20 ans
Taux moyen	1.45%	1.60%
Taux minimum	0.90%	1.08%

Source : Baromètre Emprunts.com, taux moyens hors assurance.

Des milliers d'emplois grâce aux vendanges

C'est la saison des vendanges. Elles ont commencé fin août dans le Sud de la France et s'étaleront encore sur le mois d'octobre, en fonction de la maturité des raisins. A la clé, des centaines de milliers d'emplois saisonniers créés.

300 000

contrats de travail saisonniers prévus dans la viticulture en 2016

96%

des recrutements dans la viticulture et l'arboriculture en 2016 sont des emplois saisonniers

100 000

saisonniers travaillent dans les vignes et les exploitations arboricoles (14 % du total d'emploi saisonnier en France)

Dates de début des vendanges 2016

Champagne
120 000
personnesRhône-Alpes
50 000Bourgogne
50 000Aquitaine
30 000Languedoc-
Roussillon
20 000Alsace
15 000Pays de la Loire
8 000

PACA : NC

studio.v2

Sources : Rapport France Stratégie, juillet 2016 - ANEFA 2016

dico de l'éco EN PARTENARIAT AVEC La finance pour tous

MICROCRÉDIT

Le microcrédit est un outil d'accompagnement des personnes en difficulté. A travers le monde, il est accordé dans 81 % des cas à des femmes. L'idée générale du microcrédit est d'ouvrir l'accès à l'emprunt à ceux qui en sont exclus, comme les interdits bancaires ou les bénéficiaires de minima sociaux. Il se divise en France en deux catégories : le microcrédit personnel et le microcrédit professionnel.

Le microcrédit personnel permet de financer plusieurs types d'objectifs, mais il a pour but de favoriser la réinsertion professionnelle. Par exemple, acheter une voiture pour se rendre plus facilement au travail. Ainsi, en 2015, 70,7 % de ces crédits financent l'emploi et la mobilité, et 13,1 % le logement. Ces crédits sont compris entre 300 € et 5 000 €, ils ont un taux d'intérêt fixe et la durée maximale de 3 ans.

Le microcrédit professionnel sert quant à lui à créer (57 % des cas) ou à conforter une entreprise. Le montant maximal est de l'ordre de 25 000 €, mais certaines associations ont leur propre limite : l'ADIE (Association Pour Le Droit à l'Initiative économique) la fixe ainsi à 10 000 €. Au total, 177 539 prêts étaient proposés en 2014, pour un montant total de 1 051 M€.

Ces microcrédits peuvent bénéficier de la garantie du Fonds de Cohésion Sociale, qui va jusqu'à 50 % de leur valeur. Pour obtenir de tels prêts, on peut s'adresser à des réseaux accompagnants comme France Active, France initiative ou les Restos du cœur. Ces derniers négocieront ensuite avec des banques agréées pour accepter ou non le dossier. L'ADIE est une association particulière : elle a une licence bancaire et peut donc accorder des crédits directement.

Depuis la loi du 21 janvier 2010, tout particulier peut faire un don par Internet en faveur d'un projet de microcrédit. Babyloan, en France, est la première plate-forme de microprêts solidaires. En 2014, elle a financé 4 500 projets (22 % du total).